

L'Adresse—M. Stanfield

nuées ou dépréciées par l'inflation, tout particulièrement par suite de la hausse du coût des aliments et du logement. Nous avons proposé d'augmenter immédiatement l'aide dans ce domaine et nous le proposons toujours, mais où sont donc mes amis de ma gauche? Qu'en est-il de leur préoccupation? Quelles sont leurs intentions? Ils n'ont même pas attendu de demander au gouvernement ce qu'il avait l'intention de faire au sujet des pensions de vieillesse, au sujet de l'aide aux aveugles ou en fait de modifications à la loi sur l'assurance-chômage. Ils n'ont même pas attendu de savoir ce que le gouvernement avait l'intention de faire avant d'arriver en trombe et affirmer publiquement leur appui au gouvernement sur cette motion.

Des voix: Quelle honte!

[Français]

L'hon. M. Stanfield: Monsieur le président, s'ils ne suivent pas les dictées de leur conscience, ils ne pourront échapper à la conclusion logique que tireront les Canadiens. Ce n'est pas une excuse légitime de prétendre, comme on l'a fait, qu'ils ne doivent pas renverser le gouvernement avant le printemps, durant l'hiver. Pourquoi attendre au printemps, monsieur le président? Depuis quand la démocratie est-elle devenue un sport de temps chaud? La décision cruciale qui incombe à la Chambre, c'est de déterminer si le gouvernement actuel est assez humain et s'il a la compétence nécessaire pour diriger le pays.

[Traduction]

La question est de savoir si le gouvernement a la confiance de la majorité des députés de la Chambre et il est évident que tel n'est pas le cas. J'ai l'impression que les Canadiens n'attendent pas grand-chose du gouvernement, mais qu'ils font confiance au Parlement. Ils doivent être perplexes et intrigués de constater et de lire que la principale préoccupation de nombre de députés est de savoir pendant combien de temps et à quel prix le gouvernement peut solliciter ou acheter l'appui nécessaire pour demeurer au pouvoir. La place des partis à la Chambre et l'ouverture du Parlement sont décidés depuis plus de deux mois; le ministre des Finances a été lancé sur une piste de destruction sous prétexte de rallier les éléments disparates. Nous ignorons les résultats de ses efforts ou des négociations. Nous ne savons si nous n'en serons amenés à un second pacte canadien de «l'Otto».

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Pourtant il a essayé et apparemment d'autres aussi. Maintenant, le Nouveau parti démocratique nous laisse entrevoir que tout en étant toujours très intéressé par le revenu annuel garanti, il se laisse séduire par la formule du salaire minimum garanti.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: J'aimerais préciser au chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis) que l'intérêt et la curiosité qu'il entretient à l'endroit des projets de loi du gouvernement ne sauraient être aussi grands que les miens. Je ne voudrais pas présumer de l'attitude de mon collègue, mais...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: ... à l'entendre, je suppose qu'il est disposé à siéger ici longtemps, plein d'indulgence et de bienveillance, résolu à ne pas présenter de motion avant d'avoir vu et jugé les mesures qu'on nous présentera.

[L'hon. M. Stanfield.]

En fait, j'ai toute une série de propositions à faire à mon honorable ami qu'il ne saurait repousser du revers de la main.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Premièrement...

M. Lewis: Me désignez-vous maintenant du doigt, Bob?

L'hon. M. Stanfield: Je m'adresse actuellement à tout le monde. Premièrement, le premier ministre devrait dire aujourd'hui même à la Chambre ce qu'il a l'intention de faire pour atténuer le chômage.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Il n'en est aucunement question dans le discours du trône et, je le répète, étant donné les antécédents du gouvernement à ce sujet, on ne peut appuyer la motion sous prétexte qu'il proposera un programme satisfaisant lors de la présentation de son budget. Le député de York-Sud sait aussi bien que moi qu'aucun antécédent du gouvernement ne justifie une hypothèse de ce genre. Le premier ministre ne peut prétendre qu'il doit attendre la présentation du budget; il ne l'a pas attendu pour annoncer avant Noël la série de mesures que les membres du Nouveau parti démocratique ont critiqué aussi chaudement et vivement que moi-même. Premièrement, le premier ministre devrait annoncer aujourd'hui à la Chambre en termes concrets ce que le gouvernement se propose de faire pour accroître l'emploi et réduire le chômage.

Deuxièmement, le premier ministre devrait dire aujourd'hui ce que le gouvernement entend faire pour réduire l'échelle de l'impôt sur le revenu pour 1973.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: Prenez des notes, Pierre.

L'hon. M. Stanfield: La hausse de 3 p. 100 va-t-elle rester en vigueur? Le premier ministre, le ministre des Finances et le gouvernement nous ont fait part très précisément de leurs intentions quant à l'échelle de l'impôt sur le revenu des sociétés en 1973. Mon ami, le député de York-Sud, pense-t-il que les particuliers n'ont pas tout autant que les entreprises canadiennes le droit d'être renseignés au sujet de leur échelle d'imposition?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Le troisième point porte sur la législation en général. Le premier ministre a refusé de donner la liste des bills qu'il entend présenter au cours de cette session. C'est compréhensible, car il ne sait pas au juste combien de temps il aura la responsabilité du pouvoir, mais il ne nous a rien dit quant à l'ordre de priorité du gouvernement en matière de législation.

Il faudrait, selon moi, que le premier ministre fasse connaître aujourd'hui même à la Chambre les six mesures législatives qui figurent au premier rang de la liste des priorités du gouvernement et que celui-ci voudrait présenter et faire adopter. Nous aurions ainsi une idée des projets de loi que le gouvernement juge prioritaires. La chose s'impose pour que tout député ou du moins pour qu'un parti de l'opposition connaisse assez bien les objectifs législatifs du gouvernement avant de pouvoir se former une opinion et décider si la motion du gouvernement dont nous sommes présentement saisis doit être appuyée.